



« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons... »

# CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française  
et de leur Amis

Fondateurs : Étienne LEGROS et Mathilde GABRIEL-PÉRI

Siège : 9, rue Amédée Picard 94230 Cachan - Téléphone : 06 10 98 84 15

E-mail : anffmrfa@gmail.com

Site internet : www.familles-de-fusilles.com

N° 282 - 2<sup>e</sup> trimestre - Juillet 2024

## 8 MAI 1945 : ARMISTICE OU CAPITULATION SANS CONDITIONS?

Le terme d'armistice est souvent employé pour définir la capitulation sans conditions du régime nazi le 8 mai 1945. C'est sans doute pour beaucoup une référence au 11 novembre, arrêt de la guerre de 1914-1918. Il faut replacer ces mots dans leur contexte historique. L'armistice du 11 novembre 1918 a permis à l'armée allemande de rentrer en vainqueur dans ses villes de garnison d'où venaient ses soldats car la conscription était territoriale. L'armistice a permis l'analyse de la défaite de l'empire austro-hongrois comme une « coup de poignard dans le dos » de l'armée par les dirigeants politiques puis « l'injustice du traité de Versailles ». Ces thèses reprises par les conservateurs et, plus tard, par nazis, ont permis la répression des mouvements révolutionnaires par les corps francs militaires et ont conduit plus tard à la guerre de 1939-1945.

En 1944-1945, des généraux allemands et des responsables nazis comme Himmler ont tenté de signer une paix séparée ou un armistice avec les alliés occidentaux. Certains pensaient même à un renversement d'alliance pour faire la guerre aux soviétiques. Ces tentatives échouent, notamment face à la fermeté de F. Roosevelt qui voulait détruire le complexe militaro-industriel allemand. Les principes de la capitulation sans conditions ont été discutés entre alliés occidentaux à la conférence de Casablanca en janvier 1943 et à la conférence de Yalta avec les Soviétiques, en février 1945.

Pratiquement, deux rencontres ont concrétisé la fin de la guerre, à Reims le 7 mai et à Karlshorst sud de Berlin le 8 mai 1945. À Reims un premier texte de capitulation est signé avec les réserves du général soviétique qui n'a pas de mandat formel parce qu'il n'a pas pu joindre Moscou.

Le lendemain, à Berlin, un nouveau texte (*voir dernière page*) qui remplace celui de Reims est signé. Il est sans ambiguïté. Sous le titre « Acte de capitulation militaire », l'article 1 précise : « Nous, soussignés, agissant au nom du Haut Commandement allemand, déclarons par la présente que nous présentons la reddition sans condition, au commandant en chef de la Force expéditionnaire alliée et simultanément au Haut Commandant suprême de l'Armée rouge, de toutes les forces terrestres, navales, aériennes qui sont à ce jour sous contrôle allemand ».

Les choses sont claires, il s'agit bien d'une capitulation sans condition du 3<sup>e</sup> Reich nazi que nous célébrons le 8-Mai. Nous devons intervenir pour bannir le mot « armistice » lorsqu'il est employé par ignorance ou en connaissance de cause à la place de capitulation sans conditions. Nous devons aussi maintenir cette commémoration du 8-mai si elle est menacée.

Jean DARRACQ  
président de l'ANFFMRFA

## SOMMAIRE

### ÉDITORIAL

- Armistice ou Capitulation sans conditions

### VIE DE L'ASSOCIATION - P. 2

- Nouvelles de l'association

### CÉRÉMONIES - P. 3

- Veillée au Mont Valérien  
- Cérémonies du 1<sup>er</sup> juin au Mont Valérien  
- Cérémonie au Panthéon

### HISTOIRE - P. 8

- Discours à ,la Libération de Paris  
- Résistance et Débarquement  
- Les fusillés de Reims

### ACTIVITÉ - P. 11

- Face à la jeunesse

### VIE PRATIQUE - P. 12

- Repère sur la capitulation  
Bulletin d'adhésion

## ANFFMRF-A

9 rue Amédée Picard  
94230 CACHAN  
Téléphone 06 10 98 84 15  
RER B Arcueil-Cachan  
puis bus 187

### SITE INTERNET

www.familles-de-fusilles.com

### FACEBOOK

@FusillesResistance

### INSTAGRAM

anffmrfa

N'hésitez pas à nous faire  
parvenir votre adresse mail à  
anffmrfa@gmail.com

## NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

### NOS PEINES

- M. ROCHE, de la famille de Robert HARTMANN (884)\* fusillé au Mont Valérien le 11 août 1942 comme otage après l'attentat du stade Jean Bouin. Conseiller municipal d'Ivry-sur-Seine. Un de ses fils est mort en déportation et un autre fut capitaine FTPF.

*\*page du dictionnaire Maitron des fusillés de 1940 à 1944*

- Jean ROL-TANGUY, président du CPL, fils du colonel Rol-Tanguy chef des FFI d'Ile-de-France, libérateur de Paris.

### NOS FORCES

Comme prévu, notre nombre d'adhérents diminue. Nous sommes passés sous la centaine. Pour redresser la barre, nous devons compenser les diminutions par de nouvelles adhésions, une bonne nouvelle, nous avons enregistré l'adhésion de M. Laurent JULLIEN, 43 ans, docteur en Biologie. Il est responsable de projet à la Ligue nationale contre le Cancer. Son grand-père s'est évadé de France par l'Espagne et il s'intéresse à ces parcours. Ainsi qu'à l'histoire de la Légion d'Honneur.

### CALENDRIER

#### ***Cérémonies de la Libération, dates variables selon les villes***

Samedi 5 Octobre, Aincourt

Samedi 12 Octobre, cimetière parisien d'Ivry (94)

Dimanche 20 Octobre, Châteaubriant (44)

Dimanche Octobre, Souge (33)

Vendredi 13 Décembre, colloque à l'Hôtel de Ville de Paris

Samedi 14 Décembre, cérémonie Paris 5<sup>e</sup> (lieu sous réserve)

### NOUVELLES DES ADHERENTS

- Michèle VIGNACQ quitte ses responsabilités à l'association de Souge. Elle est remplacée par son fils. L'association de Souge a organisé une réception en son honneur. Michèle, très active dans notre association, y avait déjà diminué son activité chez nous. Et nous la remercions et lui souhaitons une bonne santé.

- Jean-Pierre RAYNAUD a intégré le bureau de l'UFAC. Il fera la liaison avec notre association à la place d'Hubert DEROCHE, que nous remercions aussi.

- Emmanuelle FRIEDMANN qui nous présente ses livres (*voir page «Lecture»*) rappelle que son oncle Bernard FRIEDMANN a été fusillé à Caen le 15 décembre 1941. Il est condamné aux travaux forcés à Ickoa, première audience de la section spéciale de Paris pour avoir collé un papillon sur un réverbère avec « Vive l'URSS ! » comme texte. Le frère de Bernard est mort au combat en 1940. Sa fille a été déportée et ses fils Jean et Maurice ont été des enfants cachés. A son retour de déportation, il a témoigné dans de nombreuses écoles. Ils étaient des adhérents actifs au sein de notre association.

- Camille SENON, notre ancienne présidente, est dans sa centième année. Survivante d'Oradour-sur-Glane, elle est dans le tramway qui vient de Limoges le jour du drame. Elle a, comme tous les ans, avec Claude GENTIL, déposé une gerbe au nom de l'association le 10 juin à la cérémonie du souvenir.

### LES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DE PROVINCE

Association nationale, nous avons par nos adhérents de nombreux contacts avec les associations de province, surtout s'ils y exercent des responsabilités. Notre niveau de relations est variable :

- Relations suivies : la Braconne, Beaucoudray, Bordelongue, Comra (Arpajon), Oradour-sur-Glane, Souge

- Relations relancées : Haute Savoie par la nomination d'une représentante officielle, Jacqueline NEPLAZ

- Relations « au coup par coup » en fonction des événements : La Maltière, Fougères

- Relations en baisse : Bel Beille, Maillé, Tulle

- Associations dissoutes : fusillés de la citadelle de Calais

- Pas de relations : la majorité des associations...

Un accroissement de nos relations avec la province est fondamental si nous voulons garder notre caractère national. Notre journal joue dans cette action un rôle fondamental. N'hésitez pas à nous envoyer des informations.

### LE CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le sujet 2024-2025 : « Libérer et refonder la France (1943-1945). » Ce sujet, plus facile à comprendre que celui de l'an dernier, permet d'aborder de nombreux thèmes (CNR, de Gaulle...)

# PANTHEONISATION DE MISSAK ET MELINÉE MANOUCHIAN LA VEILLÉE AU MONT-VALÉRIEN DU MARDI 20 FÉVRIER 2024



En cette soirée du 20 février 2024, nous étions réunis au Mémorial du Mont-Valérien, haut-lieu de mémoire, à l'occasion de la veille en hommage à Missak Manouchian et aux membres du groupe de l'Affiche rouge. Cette veillée a précédé la cérémonie d'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian qui aura lieu le lendemain. Ce fut un moment empreint d'une grande émotion, de recueillement et d'une profonde ferveur républicaine. Nous étions unis et recueillis autour de la mémoire de Missak Manouchian et de ceux et celles qui ont fait don suprême de leur vie pour la France et pour notre liberté, tout particulièrement autour de la mémoire de ceux qui furent fusillés au Mont Valérien pour avoir lutté contre la barbarie et la négation de l'homme. Ce n'est pas un cortège d'ombres qui nous a accueilli au coeur de cette nuit, mais des signes d'espérance pour un monde meilleur, celui où le don de soi vécu dans les valeurs de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité fait notre force et notre unité, unis par-delà nos différences et nos convictions. Tout comme la Flamme de la Résistance, leur mémoire ne doit jamais s'éteindre. Cette cérémonie nous rappelle que nous avons une mission, celle de la faire vivre et briller en nous, celle de la transmettre à notre jeunesse et aux générations futures pour qu'elle ne s'éteigne jamais.

Un grand merci à M<sup>me</sup> Patricia Miralles de nous avoir conviés et permis de vivre ce moment d'exception, si important en ces temps que nous traversons où la paix est menacée. Merci enfin à toutes celles et tous ceux qui ont oeuvrés une fois encore pour que ce temps fort soit une réelle et belle réussite, tout particulièrement à Jean-Baptiste Romain et à l'ONAC-VG, à Patricia Vestris, à l'ECPAD Cinéma des Armées, à la DCMA-cérémonies et à leurs équipes respectives.

*«La plus grande preuve d'amour, c'est de donner sa vie pour ceux que l'on aime. Soyez aussi courageux que moi»* (dernière lettre de Rino Della Negra, fusillé au Mont Valérien au côté de Missak Manouchian et de ses camarades de combat Morts pour la France).

Pascal JOBART, représentant l'ANFMRFA

*Le groupe Manouchian et l'Affiche rouge ont fait l'objet de*

*nombreux livres, articles, films... bien avant la décision de faire entrer Missak Manouchian et Mérimée au Panthéon. La panthéonisation a accéléré la médiatisation du groupe. Les Musées (MRN, Mémorial de la Shoah, Jean Moulin...) ont réalisé des expositions, les chaînes de télévision des documentaires (France 2, Arte...) ou repris des documentaires existants. On ne compte plus non plus les tables rondes et les colloques. Ci-dessous, une sélection forcément incomplète d'ouvrages écrits.*

## POUR EN SAVOIR PLUS - SELECTION DE LIVRES ET BD

### Livres

Livres d'histoire articles, interview d'historien... Les auteurs sont nombreux : Denis Pechanski, Adam Rayski, David Diamant, Serge Klarfeld...

### Biographies

Dictionnaire Maïtron, Claude Penetier, Jean Pierre Besse, Thomas Pouty, Delphine Leneveu, 1940-1944 les fusillés consultation internet

Gérard Streiff, *Missazk et Mélinée Manouchian amoureux de vivre à en mourir*

Didier Daeninckx, *Avec le groupe Manouchian - Des immigrés dans la Résistance* - éditions Oskar, 2023, 101 pages, 98.95€

Didier Daeninckx, *Missak* - éditions Perrin, 2009, 285p Rééditions Paris Pocket n°14299 2010, Paris Pocket jeunesse collection « pour les jeunes adultes » n°12273 3010, Paris Gallimard coll « Folio » n°6477 2018

Elise Fontenaille, *Missak et Mélinée une histoire de l'affiche rouge* - éditions du Rouergue, coll « Doado », 2024, 128p

Manouchian Mérimée et Guiragossian Katia, *Manouchian : Témoignage suivi de poèmes, lettres et documents inédits* - Parenthèses Editions, 2023, 320 pages, 24€

Annette Wieworka, *Anatomie de l'Affiche Rouge* - Seuil coll. libellé, 4,90€

### Bandes dessinées

Didier Daeninckx (scénariste) et Laurent Corvaisier (dessinateur), *Missak : L'enfant de l'affiche rouge* (album jeunesse) - Rue du monde, coll. « Pas comme les autres », 2009, 40 p.

Didier Daeninckx (scénariste) et Mako (dessinateur) (préf. Jean-Pierre Sakoun), *Missak Manouchian : Une vie héroïque* (bande dessinée) - Les Arènes, 2024, 120 p.

Jean-David Morvan (scénariste) et Thomas Tcherkezian (dessinateur), *Missak, Mélinée & le groupe Manouchian : Les fusillés de l'Affiche rouge* (bande dessinée) - Dupuis, 2024, 160 p.

## L'ENTREE DU GROUPE MANOUCHIAN AU PANTHEON

Notre association a été invitée à la veillée (*voir compte rendu de Pascal Jobart*) et à l'entrée au Panthéon du groupe Manouchian. Missak et Mélinée Manouchian réinhumés du cimetière parisien d'Ivry ont été inhumés au Panthéon. Dans la liste de tous les fusillés du groupe, figurant au Panthéon, il faut ajouter Olga Bancic et Joseph Epstein, chef militaire des FTP d'Ile-de-France.

Au delà de la solennité de la cérémonie au Panthéon, j'ai d'abord, excusez-moi, pensé à mon père, otage communiste condamné par Vichy, fusillé le 15 décembre 1941 à Caen. J'ai aussi pensé à ma mère, résistante au PTT. Agent de liaison de la CGT, elle a participé au transport des dernières lettres de Missak à Mélinée qui était clandestine dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. J'ai aussi pensé à l'émigré inconnu, quatrième membre du triangle « à quatre » de l'OS en 1941 avec mon père et Mialet. Pour moi, ils faisaient tous leur entrée au Panthéon avec le groupe Manouchian. Cet hommage national aux Résistants MOI « étrangers » est, rappelons-le, celui de la France à deux rescapés du génocide arménien et aux « étrangers » immigrés juifs et non juifs de Pologne, Hongrie, Roumanie, Espagne et Italie et aux membres français du groupe.

Tous ces émigrés avaient choisi la France comme terre d'accueil. La France de la Révolution qu'ils ont honoré en célébrant le 14-Juillet et la bataille de Valmy. C'est l'entrée de deux femmes dont l'une a été guillotinée en Allemagne. C'est, du point de vue « politique » d'abord, la Résistance communiste, résistance avant guerre dans les Brigades Internationales de la guerre d'Espagne, l'engagement volontaire dans l'armée française, la Légion étrangère ou l'armée polonaise à la déclaration de guerre.

Si les communistes étaient nombreux dans les MOI, ils n'étaient pas les seuls. L'engagement à côté de Missak de l'anarchiste arménien Manoukian en témoigne ainsi que l'absence d'engagement politique d'autres membres du groupe. Au delà des éléments cités, issus des vingt trois fusillés du Mont Valérien, il ne faut pas oublier les autres arrêtés dans les trois traques des MOI, dont de nombreux déportés, ni ceux qui ont échappé à l'arrestation et ont pu continuer le combat.

Cependant, quelques points noirs à ces hommages, d'abord la présence au Panthéon de Marine Le Pen, une étape dans sa stratégie de « dédiablement » qui a, on le sait aujourd'hui, bien fonctionné. Ensuite la non invitation de Léon Landini, un des rares Résistants MOI encore vivant. Faute heureusement réparée par sa participation à la cérémonie pendant le parcours à côté du Président de la République.

Il faut aussi ajouter que, dans le cadre de cet hommage, il a été décidé de donner la mention « Mort Pour la France » aux étrangers qui n'étaient pas considérés comme résistants combattants et de compléter les listes pour ceux à qui la mention aurait été, refusée. C'est fait pour Amédéo Ussiglio, fusillé du groupe Manouchian

### LES MEMBRES DU GROUPE MANOUCHIAN AU PANTHEON

Celestino Alfonso figure sur l'Affiche Rouge (AR),  
Espagnol, 27 ans

Olga Bancic, Roumaine, 32 ans guillotinée en  
Allemagne le 10 mai 1944)

Joseph Boczov [József Boczor; Wolff Ferenc] (AR),  
Hongrois, 38 ans

Georges Cloarec, Français, 20 ans

Rino Della Negra, Français d'origine italienne, 19 ans

Thomas Elek [Elek Tamás] (AR), Hongrois, 18 ans -  
Étudiant

Maurice Fingerchwajg (AR), Polonais, 19 ans

Spartaco Fontanot (AR), Italien, 22 ans

Jonas Geduldig, Polonais, 26 ans

Emeric Glasz [Békés (Glass) Imre], Hongrois, 42 ans  
– Ouvrier métallurgiste

Léon Goldberg, Polonais, 19 ans

Szlama Grzywacz (AR), Polonais, 34 ans

Stanislas Kubacki, Polonais, 36 ans

Cesare Luccarini, Italien, 22 ans

Missak Manouchian (AR), Arménien, 37 ans

Armenak Arpen Manoukian, Arménien, 44 ans

Marcel Rajman (AR), Polonais, 21 ans

Roger Rouxel, Français, 18 ans

Antoine Salvadori, Italien, 24 ans

Willy Schapiro, Polonais, 29 ans

Amedeo Usseglio, Italien, 32 ans

Robert Witchitz (AR), Français, 19 ans

**Joseph Epstein, Polonais, 33 ans, chef militaire  
des FTP d'Ile de France, fusillé le 11 avril 1944**

ainsi que pour 90 fusillés du Mont Valérien depuis le 18 juin 2023. Parmi eux, de nombreux otages juifs. C'est en cours pour les autres à partir des recherches des Onac-Vg départementaux. Cette injustice était dénoncée depuis de nombreuses années par notre association avec des réponses défavorables de l'Etat.

Il faudra vérifier et compléter si nécessaire les listes dès qu'elles seront publiées. Une occasion pour ceux qui en doutent de démontrer notre utilité. Ces cérémonies nous ont permis de rencontrer de nombreux dirigeants fonctionnaires et d'associations.

Pour ma part, j'étais entouré par les présidents des fondations de la Résistance, Charles de Gaulle et de la France Libre ainsi que de la directrice de l'Onac-Vg et

d'une responsable de la communication du Ministère des Armées. Ceci pour de nouveau rappeler mes difficultés de déplacements qui sont un obstacle pour assurer les relations de l'association.

Cet hommage grandiose de la France aux étrangers dans la Résistance française, plus particulièrement de la Résistance communiste MOI a été marqué par la présence et l'intervention du Président de la République.

C'est l'occasion pour notre association de le remercier ainsi que tous ceux de son entourage ainsi et ceux qui sont à l'origine de cette panthéonisation et des attributions des mentions «Mort pour la France» aux étrangers.

**Jean Darracq**



*Jean Darracq, lors de la panthéonisation  
des époux Manouchian*

# SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2024 AU MONT VALÉRIEN



Le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024, l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France, en cette année du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Paris, organisait sa cérémonie annuelle devant le Mémorial de la France combattante.

La veille, le vendredi 31 mai 2024, nous avons déposé une gerbe devant la flamme de la Nation et participé au ravivage. La gerbe fut déposée par Jean-Pierre Raynaud et Luc Plessier, président de l'UFAC, le drapeau de l'association était au premier rang.

Sur le thème du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation) et dès 14 h, les étrangers dans la Résistance, la libération, une évocation théâtrale était présentée par les jeunes filles et garçons du collège Albert-Camus de Bois-Colombes (92) et du lycée Alain du Vésinet (78) avec les participations de la Région Île-de-France du groupe Passerelle et la présence active de l'actrice Ariane Ascaride.

Après le spectacle, dès 15 h, la musique de la Police nationale interprète la marche de la deuxième Division blindée, pendant que défilent les porte-drapeaux qui se mettent en place devant le Mémorial.

Le maître de cérémonie accueille les personnes présentes et donne lecture des excuses des personnalités nationales absentes, puis quarante-neuf gerbes de fleurs seront déposées devant la Flamme et sa devise gravée dans le grès des Vosges de la Croix de Lorraine «Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas». C'est sous la pluie abondante et en bon ordre que les porte-drapeaux prennent le chemin de la Clairière et traversent la crypte où reposent dix-sept personnes résistantes (deux femmes et quinze hommes) ayant participé aux combats face à l'ennemi. Suivi des nombreuses personnalités présentent :

- Monsieur le Préfet,
- plusieurs députés des Hauts-de-Seine,

- Pierre Ouzoulias, vice-Président du Sénat,
- des conseillers départementaux,
- des maires,
- des responsables d'Associations mémorielles dont

Annie Le Cœur de la FNDIRP ainsi qu'une foule d'amies et amis, décidés à affronter la pluie qui s'intensifie, malgré cela l'hommage sera rendu.

Dix bouquets de fleurs sont déposés sur la dalle de la Clairière par cinq filles et cinq garçons.

La chorale de Paris, toujours fidèle à la cérémonie, interprète «Le chant des Partisans» et «La Marseillaise».

En conclusion, la dernière lettre du Colonel Gilles (Joseph Epstein) sera lue par un membre de l'Association Passerelle. La cérémonie se termine à 17 h à l'issue de laquelle les participantes et participants regagnent leur car, véhicule, RER, toujours sous la pluie. Rendez-vous est pris pour l'année 2025 avec le thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation :

«LIBÉRER ET REFONDER LA FRANCE, 1943-1945»

Concours de l'Éducation nationale qui, depuis l'année 2024, est ouvert aux élèves de CM2 des écoles élémentaires, des classes de troisième, des collèges et des lycées, aux écoles de la 2<sup>e</sup> Chance (E2C).

LA MÉMOIRE, C'EST LA PAIX POUR L'AVENIR

**Jean-Pierre Raynaud**

Clichy-la-Garenne, 28 juin 2024

Secrétaire de l'ADIRP 92

Membre du Conseil National de la FNDIRP

Secrétaire de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France

(Photos : COMRA)



## DÉBARQUEMENT ET RÉSISTANCE

Le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement en Normandie a été célébré avec éclat. Nos premières pensées vont aux victimes. Près de 10 000 soldats tués dont 6 600 américains, 3 000 britanniques, 950 canadiens. Les pertes de l'ensemble de la bataille de Normandie sont évaluées côté allié à 37 000 tués et 170 000 blessés et côté allemand à 80 000 tués et 170 000 blessés. Les victimes civiles notamment des bombardements, Saint Lo, Caen, Le Havre détruits, à 20 000 morts. À ce nombre déjà élevé, il faut ajouter pour la même période les pertes de la Résistance en France et les victimes des massacres comme ceux de Ascq, Tulle, Ouradour, Maillé...et ne pas oublier les victimes du « second front » destinés à maintenir les troupes allemandes loin de la Normandie. décidé à la conférence de Téhéran

Sans la résistance française, le débarquement aurait pu échouer. Elle est omniprésente dès sa préparation par les renseignements sur les fortifications du mur de l'Atlantique et les unités allemandes. Les officiers de renseignements estiment que 80% de l'information vient de la Résistance. Le 6 juin, une série de « plans » sont activés par des messages de la BBC. Ils ont pour objectifs d'empêcher et de ralentir l'arrivée des renforts allemands par le sabotage des transports ferroviaires, des télécommunications et le harcèlement des troupes sur les routes. Ces directives concernent particulièrement le Sud-Ouest où des membres de commandos anglais et des armes sont parachutés pour soutenir les maquis. Ces zones sont aussi stratégiques pour les allemands qui mobilisent des unités pour « maintenir l'ordre » comme les divisions Das Reich et Brenner.

Pour fixer les troupes nazies en Bretagne, près du front, les alliés jouent la carte des maquis à l'exemple du maquis de Saint Marcel dans le Morbihan. Dans ces combats et escarmouches, les pertes des maquis sont importantes ainsi que les victimes civiles. Pendant les combats de nombreux résistants ont guidé les troupes alliées.

De plus, après le débarquement, de nombreuses villes ont été libérées par la Résistance comme Paris et la progression des troupes alliées de Normandie vers l'est de la France a été très rapide, très inférieure aux plans alliés. Eisenhower dans ses mémoires estime à 15 divisions l'apport de la Résistance à la Libération.

Sans la Résistance française, la France métropolitaine aurait été un territoire occupé par les alliés. De Gaulle n'avait pas été averti de la date et du lieu du débarquement avant le 5 juin. Pour les pays sans gouvernement légal, les alliés avaient prévu un

gouvernement avec une occupation dans le dispositif AMGOT (*Allied Military Government of Occupied Territories*). Placé sous l'autorité des militaires, des administrateurs géraient les territoires avec une monnaie dédiée. Pour la France et l'Algérie, le Comité Français de Libération Nationale (CFJLN, créé en juin 1943, et le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF), présidé par le général de Gaulle, créé en juin 1944, sont chargés d'administrer le pays.

Reflet des mauvaises relations entre De Gaulle et Roosevelt, les américains inondent dès le débarquement la France de billets AMGOT pour remplacer le franc. Le GPRF et de Gaulle - arrivé à Bayeux le 14 juin - dénoncent cette « fausse monnaie » et s'appuient sur l'administration mise en place pour remplacer celle du gouvernement de Vichy. Ces affronts faits à la France Libre expliquent que de Gaulle, de son vivant, a toujours refusé de participer aux cérémonies du débarquement.

Sans la Résistance, pas de Libération rapide. Le débarquement, symbole de la défaite annoncée de l'Allemagne, galvanise la résistance et les maquis. Et elle libère de nombreux territoires ou reprend la suite des troupes allemandes en retraite, notamment dans le Sud-Ouest et le Sud-Est de juin à septembre. Paris est libéré fin août par les FFI avec, pour les points de résistance allemande, l'aide des troupes alliées et de la 2<sup>e</sup> DB française.

L'insurrection parisienne a modifié les plans alliés qui voulaient contourner Paris. Le général de Gaulle est reçu à l'Hôtel de Ville au nom du CPL par Georges Marrane. Leurs discours sont restés célèbres. Dans la pratique du passage de mémoire, il ne faut pas confondre débarquement et libération, d'autant plus qu'un autre débarquement en août 1944 a lieu en Provence, annonciateur de la libération du Sud-Est et des régions alpines.

Enfin, il faut prendre en compte les remarques des familles du commando Kieffer, débarqué avec les alliés. Il faut que ces commémorations du Débarquement restent dignes d'un passage de mémoire. Ni la guerre ni le Débarquement sont un jeu. Surtout au moment où nous venons de nous découvrir un nouvel ennemi, la Russie, non invitée malgré ses sacrifices au cours de la dernière guerre, notamment dans son offensive pour fixer les troupes allemandes à l'Est par un second front actif, à cause de son agression contre l'Ukraine. Et aussi, à la suite de cette agression, une relance des usines d'armement.

**Jean Darracq**

# DISCOURS À LA LIBÉRATION DE PARIS

## DISCOURS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

*Hôtel de Ville de Paris, 25 août 1944*

Le 25 août, Paris est libéré par l'action conjuguée de la police parisienne, des forces de l'intérieur levées dans la capitale et de la division blindée du général Leclerc qui a brisé les positions allemandes dans la banlieue sud et les derniers centres de résistance de l'ennemi au Majestic, au Luxembourg, au Palais-Bourbon, rue Royale, etc.

Le général de Gaulle fait son entrée dans la ville à 16 h par la porte d'Orléans. Il va d'abord à la gare Montparnasse, où le général Leclerc reçoit la capitulation du Commandant des forces allemandes de Paris, et donne ses ordres pour assurer la couverture de la capitale vers le nord. Il s'installe ensuite au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, et y établit le siège de la Présidence du gouvernement.

Après une visite à la Préfecture de police, où ont commencé les combats pour la libération de Paris, le général de Gaulle se rend à l'Hôtel de Ville où l'attendent la Municipalité provisoire (Comité parisien de la Libération), le Comité national de la Résistance, des détachements de combattants ainsi qu'une foule immense.

Après les discours que lui adressent M. Marrane, au nom du Comité parisien de la Libération, et M. G. Bidault, président du Comité national de la Résistance, il prononce l'allocution improvisée que voici : *« Pourquoi voulez-vous que nous dissimulions l'émotion qui nous étreint tous, hommes et femmes, qui sommes ici, chez nous, dans Paris debout pour se libérer et qui a su le faire de ses mains. Non ! nous ne dissimulerons pas cette émotion profonde et sacrée. Il y a là des minutes qui dépassent chacune de nos pauvres vies. Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! mais Paris libéré ! libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. Eh bien ! puisque l'ennemi qui tenait Paris a capitulé dans nos mains, la France rentre à Paris, chez elle. Elle y rentre sanglante, mais bien résolue. Elle y rentre, éclairée par l'immense leçon, mais plus certaine que jamais, de ses devoirs et de ses droits. Je dis d'abord de ses devoirs, et je les résumerai tous en disant que, pour le moment, il s'agit de devoirs de guerre. L'ennemi chancelle mais il n'est pas encore battu. Il reste sur notre sol. Il ne suffira même pas que nous l'ayons, avec le concours de nos chers et admirables alliés, chassé de chez nous pour que nous nous tenions pour satisfaits après ce qui s'est passé. Nous voulons entrer sur son territoire comme il se doit, en vainqueurs. C'est pour cela que l'avant-garde française est entrée à Paris à coups de canon. C'est pour cela que la grande armée française d'Italie a débarqué dans le Midi ! et remonte rapidement la vallée du Rhône. C'est pour cela que nos braves et chères forces de l'intérieur vont s'armer d'armes modernes. C'est pour cette revanche, cette vengeance et cette justice, que nous continuerons de nous battre jusqu'au dernier jour, jusqu'au jour de la victoire totale et complète. Ce devoir de guerre, tous les hommes qui sont ici et tous ceux qui nous entendent en France savent qu'il exige l'unité nationale.*

*Nous autres, qui aurons vécu les plus grandes heures de notre Histoire, nous n'avons pas à vouloir autre chose que de nous montrer, jusqu'à la fin, dignes de la France. Vive la France »*

## DISCOURS DE GEORGES MARRANE

*« Le Comité parisien de la Libération est fier de vous accueillir dans cet hôtel de ville reconquis par le Peuple de Paris. Suivant les directives que vous avez données comme chef du Gouvernement, le Comité parisien de la Libération, en accord avec le Conseil national de la Résistance, a lancé, le 19 août, le mot d'ordre d'insurrection nationale. Il a été suivi avec enthousiasme par une population qui a ressenti profondément dans son âme et dans sa chair la honte infligée à sa ville par la présence des hordes hitlériennes et qui n'a jamais cessé de lutter avec la certitude de la victoire finale.*

*Paris, le grand Paris, s'est ainsi montré digne de ses nobles traditions. Jamais encore pourtant, dans son passé, il n'a montré une telle union fraternelle et une telle exaltation au combat. Paris a été libéré par les Forces françaises de l'Intérieur, les Milices patriotiques et sa population tout entière, hommes, enfants, vieillards. Paris presque sans armes, sans ravitaillement, animé de son seul courage et de son ardeur patriotique, a dressé, avec une rapidité inouïe des barricades, a attaqué l'ennemi partout, et, se battant sans répit, l'a refoulé dans quelques îlots, reconquérant en quelques jours la citadelle de la Liberté. Il a ainsi remporté une victoire d'une ampleur sans précédent dans son histoire. Il s'est assuré de nouveaux titres pour rester la Capitale de la France.*

*C'est encore avec une joie profonde que, maître de toutes ses grandes artères et de ses grands édifices publics, il a reçu après de dures journées de lutte, les héros de l'armée du Général Leclerc qui, la première des armées alliées est entrée en vainqueur dans le Paris si cher au coeur de tous les Français. Après avoir été le symbole de la Résistance, vous êtes devenu mon général, le chef du gouvernement de la République qui a tenu haut et ferme dans la tempête, notre drapeau tricolore. La population parisienne toute entière a depuis longtemps ratifié votre gouvernement comme le seul gouvernement légitime du pays. Vous avez eu raison de faire confiance au peuple en ne cessant de proclamer que l'insurrection nationale était inséparable de la libération. Le peuple de Paris vainqueur vous reçoit en vainqueur et votre nom restera pour jamais associé à sa victoire sur le boche exécré.*

*L'accueil qui vous est fait dans cet édifice, berceau des libertés démocratiques, donnera au gouvernement que vous présidez une autorité indiscutable pour que la France tienne dans les jours qui viennent le rang de nation qu'elle vient de reconquérir de haute lutte.*

*Monsieur le Président, mon Général, Paris sorti définitivement des ténèbres de l'oppression, redevient grâce à l'héroïsme des Français et de leurs glorieux alliés, la ville lumière. Mais Paris n'oublie pas que l'ennemi n'est pas encore complètement écrasé. Il entend, de toutes ses forces, continuer la lutte jusqu'à la libération totale du territoire et la capitulation sans condition de l'ennemi. Vive Paris ! Vive le Gouvernement provisoire de la République ! »*

# LES FUSILLÉS RÉMOIS DE DÉCEMBRE 1941 ET JANVIER 1942

Le 23 décembre 2021, la ville de Reims a rendu hommage à Marcel Chatton\*, fusillé à Châlons-sur-Marne, il y a tout juste 80 ans. Jeune caviste salarié de la maison de champagne Heidsieck-Monopole, Marcel Chatton est le premier Rémois qui a été fusillé après avoir été condamné à mort par le tribunal militaire allemand de Châlons-sur-Marne. Il a été arrêté le 19 septembre 1941 par la Police française aux ordres du gouvernement de Vichy pour détention et transport de tracts communistes.

Une enquête diligentée par le préfet de Vichy, René Bousquet, suite à des distributions de tracts dans les maisons de champagne de Reims, avait permis de remonter jusqu'à Marcel Chatton dont le domicile avait été perquisitionné. La Police française y avait découvert un tract intitulé «Brisons l'arme de l'antisémitisme», signé « Le Parti communiste français-SFIC», et une feuille vierge portant en tête la mention imprimée « Comité départemental du Front national de lutte pour l'indépendance de la France », mouvement de résistance créé en mai 1941 dans la mouvance du Parti communiste.

Le 27 septembre 1941, André Crépin, lui aussi caviste chez Heidsieck-Monopole, rédacteur en chef avant-guerre de l'hebdomadaire du PCF *La Champagne ouvrière et paysanne* qu'il continuait à diffuser clandestinement sous l'Occupation, a été arrêté à Troyes et ramené dans la Marne.

Le 6 novembre 1941, deux autres cavistes, Georges Dardenne et Édouard Quentin, ont été arrêtés. Ils avaient été dénoncés par André Denis, membre de la Ligue française, parti collaborationniste, qui les accusait d'avoir distribué sur leur lieu de travail des tracts se faisant l'écho d'un appel lancé par le général de Gaulle sur les ondes de la BBC fin octobre et appelant à un arrêt de travail de cinq minutes sur le tas le 11 novembre. André Denis, accompagné du chef départemental de la Ligue française, André Philibert, s'était rendu auprès de la Police allemande, qui les avait renvoyés au commissariat central de Reims où Denis avait réitéré ses accusations.

Alertée par Philibert venu dénoncer l'inertie de la Police française sur cette affaire, la Police allemande se fit livrer Marcel Chatton, André Crépin, Georges Dardenne et Édouard Quentin qui ont été déférés le 17 décembre 1941 devant le tribunal militaire allemand de Châlons-sur-Marne

André Crépin, père de sept jeunes enfants, a été acquitté. Remis aux autorités françaises, il a été incarcéré à la prison de Châlons-sur-Marne, puis interné à Compiègne et déporté le 6 juillet 1942 comme politique à Auschwitz (matricule 45 411). Il y est décédé le 19 septembre 1942. Marcel Chatton, âgé de 21 ans, a été condamné à mort «pour

distribution de tracts» et a été fusillé le 23 décembre 1941 dans la cour de la caserne Tirlet de Châlons-sur-Marne. Georges Dardenne, 22 ans et Édouard Quentin, 21 ans, ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité et fusillés comme otages le 13 janvier 1942 également dans la cour de la caserne Tirlet. Les corps de Marcel Chatton et de son camarade Édouard Quentin ont été ramenés après la guerre au cimetière du Sud de Reims où ils reposent dans la même sépulture.

Les fusillés rémois de décembre 1941 et de janvier 1942 figurent sur la stèle commémorative érigée au pied de la Butte des fusillés à L'Épine. Cette plaque honore la mémoire des quarante-neuf fusillés après condamnation à mort qui ont été exécutés de 1941 à 1944 à Châlons-sur-Marne puis à L'Épine.

À Reims, leurs noms sont gravés sur le monument aux martyrs de la Résistance et sur une stèle apposée à la Bourse du travail, aujourd'hui Maison régionale des syndicats, boulevard de la paix. En 1947, la Ville de Reims a fait apposer des plaques commémoratives aux domiciles de Marcel Chatton 20, rue de la Cerisaie, d'Édouard Quentin 45, rue Fléchambault et de Georges Dardenne 6, rue Favart d'Herbigny. Les maisons où étaient domiciliés Marcel Chatton et Édouard Quentin ayant été détruites, les plaques commémoratives qui leur étaient dédiées se trouvent aujourd'hui dans le square des victimes de la Gestapo 18, rue Jeanne d'Arc. Une rue du quartier Croix-Rouge porte le nom de Marcel Chatton depuis 1971. Une allée du quartier des Épinettes porte le nom de Georges Dardenne depuis 1973.

Jocelyne et Jean-Pierre HUSSON

\* Pour en savoir plus, consulter les biographies du dictionnaire *Maitron des fusillés et massacrés de 1940 à 1944 (fusilles-40-44. maitron.fr)*



## FACE À LA JEUNESSE



Une initiative bienvenue de la délégation de la France libre des Hauts-de-Seine était présentée à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) à la Maison du Combattant du jeudi 6 juin au vendredi 21 juin 2024. Ouverte au public tous les jours, elle a été proposée aux écoles élémentaires et primaires. Onze classes de CM2 ont répondu à l'invitation.

Notre adhérent Jean-Pierre Raynaud a eu à cœur de l'animer car il est un participant habituel du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation) qui, cette année, était accessible pour la classe de CM2, quatre classes du département ont participé à cette initiative.

L'intérêt des enfants se manifestait par les nombreuses questions qu'ils posaient. Chaque visite durait une heure, ce qui est un maximum pour retenir l'attention et la concentration des élèves.

L'initiative était parrainée par l'UFAC locale, son président, Pierre Fouillé et Jean-Pierre Raynaud du Bureau nationale de l'UFAC. Ce dernier représentait l'association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et le comité Asnières/Clichy-la-Garenne du Souvenir français, accompagné par son président, Xavier Mélard.

L'inauguration a eu lieu en présence de Rémi Muzeau, maire de Clichy-la-Garenne et vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, d'une classe de CM2, de nombreux élus et représentants d'associations. Jean-Pierre Raynaud prononça l'allocution suivante :

Le refus de la défaite, une certaine idée de la France le courage de la jeunesse

« Cette exposition nous ramène au dimanche 16 juin 1940. Envoyé à Londres par Paul Reynaud, encore pour peu de temps Président du Conseil, le Général de Gaulle arrive dans la capitale britannique en qualité

de membre du dernier Gouvernement légitime de la République.

Il rencontre le premier Ministre Winston Churchill et repart à Bordeaux avec l'engagement d'une union des deux pays en guerre.

Il est de retour à Londres dans la matinée du lendemain alors que le nouveau Gouvernement est dirigé par le maréchal Pétain qui vient de renverser celui de Paul Reynaud et s'engage dans la voie de la défaite, et bientôt de la collaboration avec l'occupant nazi.

Aussitôt, le Général de Gaulle décide de « hisser les couleurs » et la radio anglaise s'offrait pour cela. Il est naufragé de cette désolation qui est l'arrêt des combats et l'humiliante armistice. Dans ses

mémoires de guerre, le Général explique « La première chose à faire était de hisser les couleurs. La radio s'offrait pour cela. Dès l'après-midi du 17 juin, j'exposais mes intentions à M. Winston Churchill, qu'aurais-je pu faire sans son concours ?

Il me le donna tout de suite et mit, pour commencer, la BBC à ma disposition. Nous convînmes que je l'utiliserais lorsque le gouvernement Pétain aurait demandé l'armistice. Or, dans la soirée même, on apprit qu'il l'avait fait. Le lendemain, à 18 heures, je lus au micro le texte que l'on connaît. À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin projette dans un immense défi et de concevoir les moyens nécessaires pour y parvenir. »

J'ignore si Jean Moulin, qui rencontrera le Général pour la première fois le samedi 25 octobre 1941, a entendu l'appel à la radio de Londres étant ce jour-là prisonnier des Allemands pendant quarante-huit heures, lui qui avait refusé de partir à l'arrière pour protéger ses administrés. Nous connaissons la suite.

Cette exposition doit être présentée aux enfants des écoles, soyons certaines et certains que c'est un travail de mémoire et de savoir qui s'enclenche.

**Jean-Pierre Raynaud**

Clichy-la-Garenne, vendredi 5 juill et 2024

Membre du Bureau national de

l'Union Française des Anciens Combattants (Ufac)

Secrétaire de l'Association pour le Souvenir

des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France

## ARMISTICE OU CAPITULATION SANS REDDITION

### D DÉFINITIONS DU DICTIONNAIRE ROBERT QUOTIDIEN

**Armistice** : Convention entre les belligérants pour suspendre les hostilités

**Capitulation** : 1 - Convention, traité par lesquels une puissance s'engageait à respecter certains droits et privilèges sur les territoires soumis à sa juridiction 2 - Convention par laquelle une place forte, un le e armée, se rend à l'ennemi. Reddition capitulation honorable, honteuse paix . Capitulation sans conditions 3 - Abandon total d'une position que l'on soutenait abandon renoncement renoncer au combat social serait une capitulation

### TEXTE DE L'ACTE DE CAPITULATION DU 8 MAI 1945 À BERLIN

*(Traduction française à partir du texte original en anglais)*

#### ACTE DE CAPITULATION MILITAIRE

1 - Nous, soussignés, agissant au nom du Haut Commandement allemand, déclarons par la présente que nous présentons la reddition sans condition, au commandant en chef de la Force expéditionnaire alliée et simultanément au Haut Commandant suprême de l'Armée rouge, de toutes les forces terrestres, navales, aériennes qui sont à ce jour sous contrôle allemand

2 - Le Haut Commandement allemand transmettra immédiatement l'ordre, à toutes les autorités militaires terrestres, navales et allemandes et à toutes les forces sous contrôle allemand, de cesser leurs actions de combat à 23 h 01 de l'Europe centrale le 8 mai, de rester sur les positions qu'elles occupaient à ce moment et de se désarmer complètement, remettant leurs armes et équipements aux commandants alliés ou officiers locaux désignés par les commandements suprêmes alliés. Aucun bateau, navire ou avion ne doit être sabordé, ou aucun dommage ne doit être fait à leur coque, machines ou équipement, ainsi qu'aux machines de toutes sortes, aux armements, appareils et à tous les moyens techniques permettant la poursuite de la guerre en général.

3 - Le Haut Commandement allemand transmettra immédiatement aux commandants concernés tous nouveaux ordres publiés par le commandant en chef de la Force expéditionnaire alliée et par le Commandement suprême de l'Armée rouge, et il s'assurera de leur bonne exécution.

4 - Cet acte de reddition militaire ne tient pas compte de tout éventuel nouvel acte de reddition générale imposé par les Nations Unies ou en leur nom et applicable à l'Allemagne et aux forces armées allemandes dans leur ensemble, lequel nouvel acte remplacera le précédent.

5 - Si le Haut Commandement allemand ou toute force sous son contrôle n'agissaient pas selon les termes de cet acte de reddition, le commandant en chef de la Force Expéditionnaire Alliée et le Haut Commande-

ment suprême de l'Armée rouge exerceraient toutes actions punitives ou autres comme ils le jugeraient opportun.

6 - Le présent acte est établi en anglais, russe et allemand. Seuls les textes anglais et russe font foi.

Signé à Berlin le 8 mai 1945

#### EN PRESENCE DE

- Keitel, von Friedbourg, Stumpff, pour le Haut Commandement allemand

- Air chief marshall A. W. Tedder, au nom du commandant en chef de la Force expéditionnaire alliée

- G. Joukov, au nom du Haut Commandement suprême de l'Armée rouge

A la signature étaient également présents comme témoins :

- J. de Lattre de Tassigny, Général commandant en chef de la 1<sup>ère</sup> armée française

- Carl Spaatz, Général, commandant des Forces stratégiques aériennes des Etats-Unis

#### COMMÉMORATION DU 8-MAI

En France, en 2024, cette journée de commémoration est un jour férié chômé depuis 1981 quand elle a été rétablie en 1981. Valéry Giscard d'Estaing l'avait supprimée au titre du rapprochement avec l'Allemagne dans le cadre européen. Elle n'est pas menacée, mais les demandes pour diminuer les jours fériés et chômés persistent. Elle pourrait aussi être menacée par la recherche d'une histoire commune européenne. Il faut également noter que la participation aux cérémonies diminue.

En Angleterre et aux Etats-Unis, elle est commémorée selon les modalités en vigueur. En Russie, c'est une véritable fête nationale. En Allemagne, elle est une journée de réflexion sur les dégâts du nazisme